

COMMUNIQUE DE PRESSE du lundi 30 juin 2025, DE LA RUCHE DE L'ÉCOLOGIE : LIRE LA SUITE...

Le député de notre circonscription, Thomas Gassilloud, et la loi Duplomb

La Ruche de l'écologie a décidé d'aller à la rencontre du député Gassilloud ce vendredi 27 juin à 19h sur la commune de Courzieu pour participer à la mobilisation nationale contre la loi Duplomb.

Le député faisait un tour de la circonscription à vélo pour promouvoir le sport et la santé. Malheureusement, il n'a pas pris en compte les impacts des pesticides sur la santé et l'environnement. Il considère que la souveraineté alimentaire est compatible avec un empoisonnement régulier aux pesticides malgré les alertes d'un grand nombre d'études scientifiques qu'il semble vouloir ignorer. La France est pourtant un des pays les plus utilisateurs de pesticides.

Il a longuement discuté avec les citoyens présents sur l'espace public (parking de la salle des fêtes) pour expliquer qu'il était plutôt favorable à une alimentation saine et pourquoi pas biologique, mais il ne pouvait pas voter contre la loi Duplomb pour des intérêts supérieurs : L'Europe, l'agro-industrie, ....

Il n'a pas osé prononcer le lobby de la FNSEA et pourtant !

Il n'a pas non plus montré un grand intérêt pour les petits producteurs.